

Sentier du Noisetier

Départ place du Champ de Foire, repérable à la maison à toit d'écaillles.

① Traverser le **bourg et son patrimoine**. A visiter : le musée ornithologique Charles Payraudou dans les locaux de la Mairie de la Chaize-le-Vicomte.

② Prendre la rue des Basses Prisons, remarquer **les vestiges des remparts du château fort**, à votre gauche se trouve une aire de pique-nique arborée. Tourner à droite dans la rue du Terrier de l'Hérouc avant de passer devant l'**église du XI^e siècle**, classée Monument Historique.

Attention ! Pour les vélos, la rue des Basses-Prisons en venant de la place du Champ de Foire est en sens interdit.

③ Emprunter la **rue de Virecourt**, qui offre une belle perspective sur l'église.

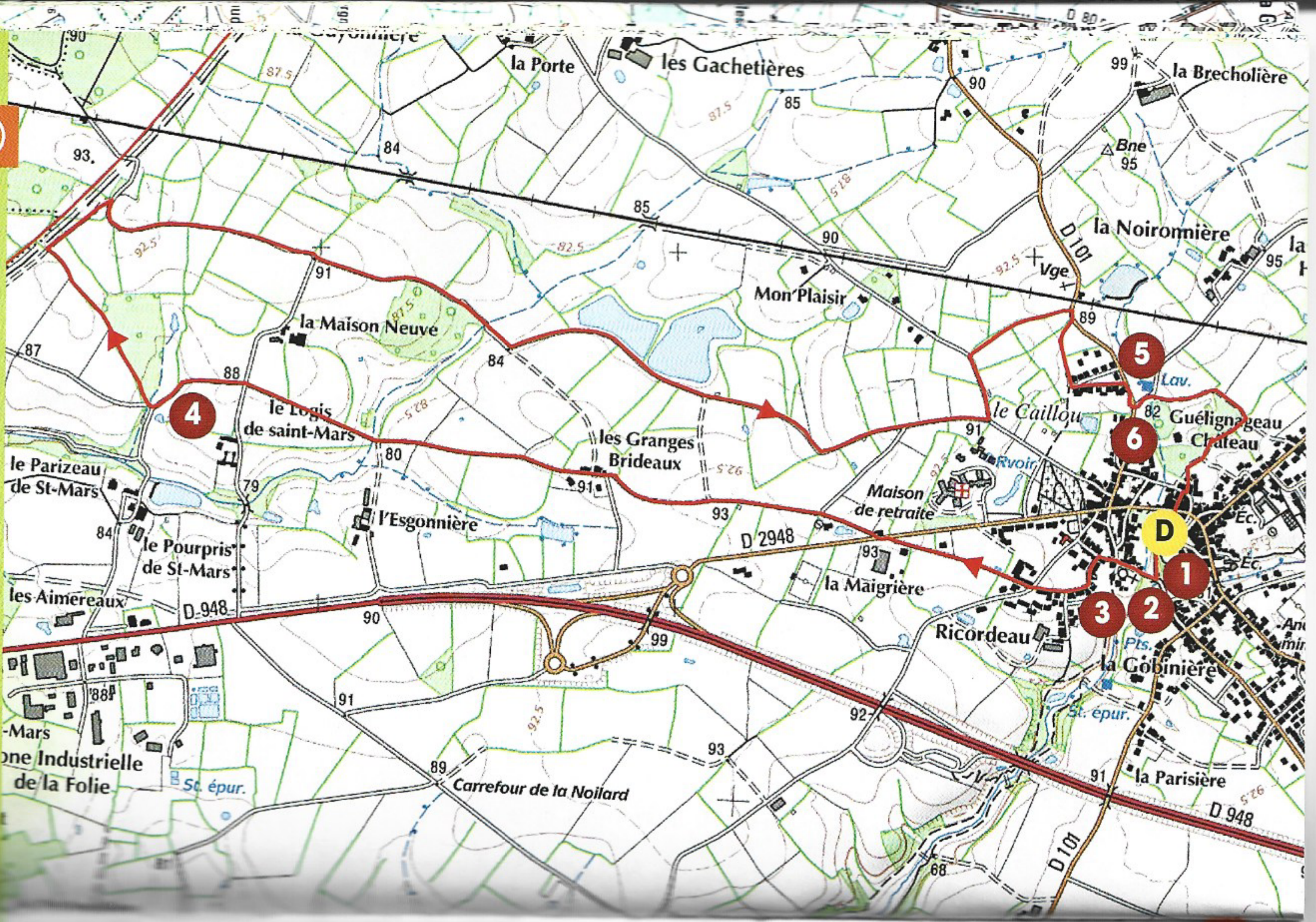
④ Voir le **Logis de Saint Mars** (propriété privée) et à votre gauche se trouve un sapin "l'Arucaria", appelé aussi « désespoir des singes ».

⑤ Le **vieux lavoir**. Construit en 1872, il a conservé son caractère d'anton malgré la perte d'une aile. Tout près du bourg, sa taille révèle une activité passée importante.

⑥ Contourner le **château du Guéilignageau** (propriété privée) avant de rejoindre le bourg.

PR® 19
9 km
2h30
Balisage

Praticable :
- à vélo
- à cheval



L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Construite à partir de 1080 en granit du pays, sur un rocher à côté du château, dans le style roman du Poitou, elle présente encore une unité architecturale remarquable. Consacrée en 1099, elle a été

brûlée par les protestants en 1644, avant que le clocher, l'abside et les bras du transept ne s'effondrent. Ils ne seront jamais relevés : le clocher actuel est érigé en 1757. Utilisée comme abattoir par les soldats de

l'armée républicaine pendant les guerres de Vendée, elle est rendue au culte après le concordat de 1801. Elle sera agrandie fin XIX^e siècle avec la récupération de la croisée du transept transformée en chœur. Elle est classée Monument Historique depuis septembre 1908.

